

Bulletin d'inscription

Droits incluant l'accès à l'ensemble du congrès y compris
le Forum Association, les Journées de Psychiatrie de la Personne Âgée et la Journée du CLO

→ à retourner complété lisiblement et accompagné du règlement à :
CARCO / CFP 2018 • 6, Cité Paradis • 75010 Paris • France
Fax : +33 (0)1 55 43 18 19 • Email : laurence.eyraud@carco.fr

Participant

M. Mme Dr Pr Hospitalier Libéral Mixte Autre

Nom _____ Prénom _____

Spécialité _____

Association partenaire (si nécessaire) _____

Hôpital/Société/Institution/Cabinet _____ Service _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Tél. _____ Fax _____ Portable _____

Email _____

Inscription en ligne, rendez-vous sur le site du congrès www.congresfrancaispsychiatrie.org

Droits d'inscription • Tarif TTC (TVA 20%)

- Droits d'inscription préférentiels pour les membres des Sociétés Savantes et Associations Partenaires (liste à consulter sur www.congresfrancaispsychiatrie.org (joindre justificatif))
- Après le vendredi 16 novembre 2018, inscription sur place uniquement

	Jusqu'au jeudi 31 mai 2018	Du vendredi 1 ^{er} juin au mardi 9 octobre 2018	Du mercredi 10 octobre au vendredi 16 novembre 2018	Sur place
Médecin non-membre d'une Société Savante ou Association Partenaire	<input type="checkbox"/> 440 €	<input type="checkbox"/> 495 €	<input type="checkbox"/> 560 €	<input type="checkbox"/> 630 €
Médecin membre d'une Société Savante ou Association Partenaire (sur présentation de justificatif), Cadre administratif	<input type="checkbox"/> 295 €	<input type="checkbox"/> 325 €	<input type="checkbox"/> 400 €	<input type="checkbox"/> 450 €
Psychologue ^{1*} , Cadre de santé ^{1*} , Infirmier ^{1*} , Assistante sociale ^{1*} , Psychomotricien ^{1*} , Orthophoniste ^{1*} ...	<input type="checkbox"/> 260 €	<input type="checkbox"/> 260 €	<input type="checkbox"/> 280 €	<input type="checkbox"/> 300 €
Étudiant ^{2*} , Interne non adhérents à l'AFFEP ^{2*} , Jeune psychiatre ^{3*} , Jeune addictologue ^{3*} adhérents à l'AJPJA ou à l'AESP, Jeune Gériatre adhérent à l'AJGH, Retraités ^{4*} , Chercheurs ^{5*}	<input type="checkbox"/> 195 €	<input type="checkbox"/> 220 €	<input type="checkbox"/> 275 €	<input type="checkbox"/> 315 €
Jeune psychiatre ^{3*} , Jeune addictologue ^{3*} , Jeune gériatre non adhérents à l'AJPJA, à l'AESP ou à l'AJGH	<input type="checkbox"/> 295 €	<input type="checkbox"/> 325 €	<input type="checkbox"/> 400 €	<input type="checkbox"/> 450 €
Interne en psychiatrie adhérent à l'AFFEP ^{6*}	<input type="checkbox"/> 85 €	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 150 €
Cours EPA Academia CME jeudi 29 novembre 15h/18h	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 50 €
DPC Après inscription préalable au CFP, se renseigner auprès de l'ODPC-CNQSP (sur le site www.odpc-cnqsp.org ou par mail : solene.cirodde@odpc-cnqsp.org ou eric.ducos@odpc-cnqsp.org)				

* Justificatif à joindre pour valider le tarif :

1*•Psychologue, Cadre de santé, Infirmier, Assistante sociale, Psychomotricien(ne), Orthophoniste... : une lettre de votre employeur portant mention de votre fonction pour les salariés OU la photocopie de votre carte professionnelle pour les libéraux

2*•Étudiant de moins de 28 ans, Interne en Psychiatrie non adhérent à l'AFFEP : la copie de la carte d'étudiant 2017-2018 ou 2018-2019

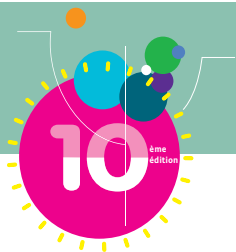
3*•Jeune psychiatre, addictologue, gériatre (Titulaire du diplôme depuis moins de 7 ans) : justificatif de l'obtention du diplôme de DES/DESC/capacité (copie de l'attestation de validation du DES délivrée par votre faculté) OU justificatif d'adhésion à l'AJPJA (cotisation à jour - www.ajpja.fr) OU justificatif d'adhésion à l'AESP (cotisation à jour - www.asso-aesp.fr) OU justificatif d'adhésion à l'AJGH (cotisation à jour - www.ajgh.fr)

4*•Retraités : une photocopie d'un document attestant votre qualité de retraité OU d'une pièce d'identité avec votre date de naissance

5*•Chercheurs : une lettre de votre directeur de laboratoire attestant votre qualité de chercheur

6*•Internes en psychiatrie, adhérents à l'AFFEP : la copie de la carte étudiant 2017-2018 ou 2018-2019 et le justificatif d'adhésion à l'AFFEP obligatoire (www.affep.fr/association/devenir-membre-de-l-affep) ou le justificatif de paiement de l'adhésion à l'AFFEP





Bulletin d'inscription

✦ Développement Professionnel Continu et Formation Médicale Continue

N° de formation : 53350920735 - Numéro d'accréditation DPC : 1587

En partenariat avec le Collège National pour la Qualité des Soins en Psychiatrie (ODPC-CNQSP)
www.odpc-cnqsp.org • Renseignements auprès de Éric Ducos : eric.ducos@odpc-cnqsp.org



✦ Mode de règlement

Par chèque bancaire à l'ordre de CARCO – CFP 2018

Par carte bancaire Visa Mastercard

Titulaire de la carte _____ Date de validité

N°

✦ Facturation (si adresse différente de celle mentionnée au recto)

Facture à libeller selon les instructions suivantes :

Nom de la société, organisme ou institution _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

✦ Modalités d'inscription

Toute inscription, pour être prise en compte, doit être accompagnée de son règlement.

Le tarif octroyé est le tarif en vigueur à la date à laquelle le règlement est effectué.

Les règlements administratifs ne sont pas acceptés.

Carco enverra, à réception du bulletin, une confirmation d'inscription au congrès et un reçu de paiement.

✦ Transport

Avion > Référence « Congrès Français de Psychiatrie - 10^{ème} édition » Air France : 32726AF

✦ Modification et annulation

Changement de nom

Une seule modification de nom par inscription sera acceptée, dans les conditions suivantes :

avant le mardi 2 octobre 2018 > aucun frais

après le mardi 2 octobre 2018 > un changement de nom sera considéré comme une annulation entraînant le paiement d'une nouvelle inscription.

Conditions d'annulation

Seules les annulations parvenant à Carco par écrit (courrier, fax ou mail) seront prises en compte.

Frais d'annulation

Avant le jeudi 31 mai 2018 > 75€ TTC pour frais de dossier

Entre le vendredi 1^{er} juin et le mardi 2 octobre 2018 > pénalité de 50 % du montant de l'inscription

À partir du mercredi 3 octobre 2018 > pénalité de 100 % du montant de l'inscription

En cas d'annulation pour cause de grève(s), conditions climatiques, cas de force majeure ou de tout incident indépendant de la volonté du Congrès Français de Psychiatrie, les frais d'annulation seront appliqués.

L'inscription au congrès entraîne l'acceptation totale de ces conditions.

Date

Signature (précédée de la mention « Bon pour accord »)